IUT Paris Descartes

Département Carrières Sociales

Formation initiale

Option : assistant de service social

Un avenir déjà tracé ?

(Titre provisoire)

Dossier bibliographique

Session octobre 2016

Myriam BRAHIMI

Directrice de mémoire : Karine MARTEAU-FASSEL

S O M M A I R E

I. PRÉSENTATION DU SUJET - 1 -

II. ANGLES D'APPROCHE DU SUJET - 3 -

III. LES LECTURES - 5 -

1. LES LECTURES EFFECTUÉES - 5 -

BEN AYED, Choukri, BROCCOLICHI, Sylvain, TRANCART, Danièle, *Les pièges de la concurrence*. - 5 -

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, *Code de l'éducation*. - 6 -

PEUGNY, Camille, *Le destin au berceau : inégalités et reproduction sociale*. - 7 -

2. LES LECTURES ENVISAGÉES - 8 -

BARTHOUX, Gérard, *L'école à l'épreuve des cultures*. - 8 -

BOUDON, Raymond, *L'inégalité des chances : la mobilité sociale dans les sociétés industrielles*. - 9 -

FELOUZIS, Georges, *Les inégalités scolaires*. - 10 -

3. BIBLIOGRAPHIE RÉCAPITULATIVE - 11 -

IV. SOURCES COMPLÉMENTAIRES - 11 -1

V. CONCLUSION - 13 -

I. PRÉSENTATION DU SUJET

En février 2016, alors étudiante à l'université Paris Descartes, on m'annonçait que j'allais devoir réaliser ce fameux mémoire de fin d'étude. Intriguée et perdue, je me lançai en n'ayant aucune idée de ce que j'allais faire. Pendant mon stage de six semaines au sein du Conseil départemental une idée m'est venue. Confrontée de manière régulière aux difficultés qu'éprouvaient les usagers, j'ai pu m'apercevoir de ce dégoût, que j'avais au plus profond de moi, pour les injustices sociales.

Ce constat m'a poussée à creuser le sujet des injustices sociales et, plus précisément, celle portant sur la scolarisation. De cette manière, j'ai décidé d'en faire mon sujet d'étude pour le mémoire de fin d'année. Au cours de mes différentes recherches, j'ai pu voir naître en moi des interrogations qui attendent encore des propositions de réponse. De plus, mes études en sciences économiques et sociales durant l'enseignement secondaire m'ont permis d'avoir un minimum de connaissances qui me serviront de support, non seulement dans mes recherches mais également dans l'élaboration de ce mémoire.

Ce sujet m'intéresse personnellement puisque que je suis une étudiante issue des milieux populaires. Je me demande pourquoi les professeurs se sentent obligés de nous avertir que notre milieu social ne constitue pas un frein dans notre formation scolaire et professionnelle : « Ce n'est pas parce que vous êtes issus de milieu populaire que vous n'avez pas la capacité de poursuivre vos études. » De plus, étant scolarisée, je me pose la question de ce qui fait, ou non, réussir scolairement parlant les élèves. Comme dit l'adage : « Quand on veut, on peut » mais il semblerait que certaines personnes scolarisées n'y arrivent pas malgré toute leur bonne volonté. Je me questionne également sur les raisons pour lesquelles certains élèves scolarisés, issus des milieux défavorisés, sortent du lot en continuant leurs études dans l'enseignement supérieur alors que d'autres souhaitent directement intégrer le marché du travail sans pour autant avoir les qualifications nécessaires.

Par ailleurs, la scolarisation est un thème intéressant par son universalité. C'est un sujet d'actualité qui touche aussi bien les jeunes que les adultes, puisque l'école forme les acteurs de la vie de demain.

Ainsi à travers ce mémoire, il s'agirait de comprendre les différentes inégalités scolaires empêchant certains élèves scolarisés de réussir et d'identifier les éventuelles solutions.

II. ANGLES D'APPROCHE DU SUJET

L'avancée dans mes recherches m'a permis de me rendre compte de l'étendue de mon sujet. De nombreux auteurs ont étudié ce sujet qui est, en effet, tout aussi riche que captivant. J'ai pu entrevoir différents angles d'approche pour aborder le sujet des inégalités de réussite scolaire. Néanmoins, je n'ai pas encore choisi les axes définitifs dans la mesure où je suis encore dans un travail de recherche documentaire et de lecture. Peut-être que d'autres axes vont apparaître à la suite de mes lectures et ce, d'autant plus que je n'ai pas abordé les auteurs principaux tels que Boudon, ou encore Bourdieu.

Tout d'abord, il y a un premier angle d'approche concernant une partie du talon sociologique : l'âge et le sexe. Derrière cet axe se poserait la question des inégalités scolaires entre les filles et les garçons. Il serait également judicieux de choisir un âge. Parler des enfants permettrait de montrer que déjà au sein de l'enseignement primaire, il existe des inégalités pour réussir à acquérir les compétences nécessaires. Néanmoins, il n'est pas anodin de parler des étudiants afin de montrer que tous ne peuvent pas accéder à l'enseignement supérieur face au phénomène de sélection. Ce choix est important car il va permettre de centraliser mon sujet sur un type d'élèves.

Ensuite, une approche sociologique semble nécessaire pour délimiter mon sujet. La réussite scolaire induit une relation triangulaire entre les acteurs suivants : l'école en tant qu'institution, l'enfant ou l'étudiant et le contexte familial. Et comme l'a montré Ben Ayed Choukri dans *Les pièges de la concurrence*[1], il faut étudier les inégalités scolaires à travers la famille. Ceci est une idée intéressante puisqu'on a souvent tendance à dénigrer l'enfant qui ne veut pas travailler en délaissant totalement le rôle non négligeable de la famille dans la réussite scolaire des élèves. De cette manière, il serait désirable de prendre en compte le milieu social des familles qui peut avoir un impact sur la réussite scolaire. En effet, depuis une décennie, les inégalités de réussite scolaire entre les différentes classes sociales ne cessent de se creuser empêchant ainsi les élèves les plus défavorisés, d'atteindre le niveau minimum.

[1] BEN CHOUKRI AYED, BROCCOLICHI Sylvain, TRANCART Danièle, *Les pièges de la concurrence*, Paris : La Découverte, coll. « Cahiers libres », 2010, 312 p.

Outre le milieu social, on retrouve également l'origine ethnique. Un élève français issu d'une famille étrangère est-il désavantagé dans sa quête vers la réussite dans la mesure où il doit fournir un effort d'intégration en plus, par rapport aux autres élèves français d'origine française ? Cette approche sociologique me permettra de savoir si l'avenir des élèves scolarisés est déjà scellé à la naissance ou si au contraire, le déterminisme social n'est qu'une illusion.

Pour terminer, j'appréhenderai mon travail à travers une approche institutionnelle, c'est-à-dire en prenant en compte l'organisation pédagogique. L'enjeu est de savoir si le système scolaire français, tel qu'il est développé aujourd'hui, favorise ou non la réussite scolaire. En effet, lorsque l'on sait que l'éducation française repose sur un système qui est un des plus inégalitaires de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), on peut se permettre de remettre en cause son efficacité. De plus, ce système prône l'égalité des chances qui est un principe permettant à tous les élèves d'avoir les mêmes chances de réussite mais malheureusement, ce principe ne prend pas en compte l'apport familial qui peut creuser des écarts entre les élèves : « Le destin exceptionnel de quelques-uns ne saurait légitimer les obstacles semés sur le chemin du plus grand nombre[2]. » Ainsi, il est question de savoir si l'école de la République tend à la réussite de tous ou au contraire, s'il est dans son intérêt de laisser des élèves en arrière-plan. Et ce, à l'heure où pourtant, l'école est l'élément fondamental permettant l'ascension sociale.

[2] PEUGNY, Camille, *Le destin au berceau : inégalités et reproduction sociale*, Paris : Seuil, coll. « République des idées », 2013, p. 15.

III. LES LECTURES

1. LES LECTURES EFFECTUÉES

BEN AYED, Choukri, BROCCOLICHI, Sylvain, TRANCART, Danièle, *Les pièges de la concurrence*.

Tous les trois chercheurs et sociologues, ils ont réalisé de nombreuses recherches sur la scolarisation et toutes les problématiques autour de ce sujet telles que les inégalités de réussite, les inégalités de scolarisation et la mixité sociale (quatrième de couverture). Ainsi, leur expertise me permettra de me détacher des idées reçues et d'avoir du recul afin de mieux comprendre les enjeux.

Leur œuvre collective permet d'avoir une vision globale de l'évolution de la réussite scolaire. Elle combine plusieurs approches : historiques, sociales, institutionnelles, ce qui permet de s'approprier le thème de la scolarisation. Les auteurs s'appuient beaucoup sur des chiffres, des exemples concrets relatant les propos de professeurs, élèves et parents. En conséquence, ils se sont attachés à mettre en lien la partie théorie à ce que l'on peut voir se pratiquer sur le terrain.

À travers cet ouvrage, ils posent les termes essentiels pour pouvoir parler de l'école : carte scolaire, politiques d'éducation prioritaire, sectorisation, concurrence et inégalité scolaire, milieu social et capital culturel. Par ailleurs, les sociologues en profitent pour mettre à plat les différents types d'inégalités auxquelles on peut être amené à faire face. Cette lecture m'a donc fait prendre conscience de l'étendue de mon sujet et des différents angles d'approche à travers lesquels il peut être appréhendé. Néanmoins j'ai pu sélectionner quelques idées intéressantes à réinvestir dans mon mémoire :

- le palmarès des établissements et la performance des élèves ;
- les inégalités de performances à différencier des inégalités liées à l'orientation et des inégalités naturelles ;
- les programmes scolaires inadaptés ;
- les attentes de l'école favorisant les enfants de milieux favorisés.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, *Code de l'éducation*.

Le Code de l'éducation est un ensemble de textes législatifs et règlementaires venant encadrer l'éducation. Proposé par le ministère de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur, ce document est d'autant plus important que l'éducation, en France, est définie comme étant une des priorités nationales.

Le Code de l'éducation se divise en quatre parties distinctes. Il traite avant tout des dispositions générales puis, deux parties sont respectivement attribuées à l'enseignement scolaire et l'enseignement supérieur. Une dernière partie est consacrée aux personnels intervenant dans le cadre scolaire. Néanmoins, j'ai décidé de ne pas m'attarder sur cette dernière partie car ce n'est pas un point que je souhaiterai aborder.

Ce document est important pour réfléchir sur le sujet de la scolarisation car il me semble impossible de travailler sur un problème de société sans savoir ce que la loi a prévu et mis en place pour garantir l'enseignement. De plus, cet ouvrage est un document notable dans la mesure où je l'ai découvert au cours de mes recherches et que j'ai ignoré son existence pendant longtemps. Les idées que j'ai décidé de conserver suite à la lecture de l'ouvrage sont :

- la notion d'éducation à différencier de la notion de scolarisation ;
- le principe d'égalité des chances ;
- les finalités de l'enseignement comme assurer la transmission de connaissance, la mixité sociale, l'égalité entre les élèves et réduire les inégalités culturelles et sociales.

En conséquence, je pourrai mettre en lumière la théorie, c'est-à-dire ce qui est prévu dans la loi, et ce qui se fait en pratique. En effet, la question de départ en découvrant mon sujet était : pourquoi alors que nous sommes dans une société reposant sur le principe de l'égalité des chances, il existe des inégalités de réussite scolaire.

PEUGNY, Camille, *Le destin au berceau : inégalités et reproduction sociale*.

Connu pour son ouvrage sur le déclassement social, Camille Peugny est un sociologue français et maître de conférence à l'université de Paris VIII (quatrième de couverture). Ses travaux portent essentiellement sur le déclassement social, la mobilité sociale, les inégalités entre les générations et leurs conséquences politiques.

Dans son œuvre divisée en quatre chapitres, il dresse un bilan de la reproduction sociale en France dans lequel il montre que le système scolaire n'est plus capable de garantir l'égalité des chances. Tout d'abord, Camille Peugny consacre deux chapitres à la reproduction sociale en relativisant les discours sur l'ascension sociale et la moyennisation de la société. Son troisième chapitre, quant à lui, porte sur la démocratisation scolaire et rentre directement dans le cadre de mon mémoire. Dans cette partie, il met en avant le rôle de l'école, laquelle est censée assurer l'ascension sociale et la réduction des inégalités. Enfin, le dernier chapitre porte sur l'égalité.

Cette lecture a été captivante dans la mesure où elle correspond à l'orientation de mon mémoire. Tout au long de son livre, on comprend que la thèse de ce sociologue français est que l'origine sociale a un impact sur les inégalités de réussite scolaire en raison de la reproduction sociale. Les idées majeures que j'ai pu tirer de ce livre sont :

- le rôle important accordé à l'école qui est l'élément fondamental permettant l'ascension sociale ;
- le poids de l'origine sociale dans la réussite scolaire car en effet « (…) une part importante du destin des individus est liée à un titre scolaire obtenu à l'issue d'une compétition d'emblée biaisée d'un point de vue sociale[3] » ;
- l'élitisme de l'école républicaine ;
- les enquêtes PISA qui permettent d'évaluer les compétences des élèves selon les systèmes d'éducation ;
- la démocratisation et massification scolaire.

[3] PEUGNY, Camille, *Le destin au berceau : inégalités et reproduction sociale*, Paris : Seuil, coll. « République des idées », 2013, p. 91.

Enfin, l'intérêt de l'ouvrage de Camille Peugny est que le sociologue illustre ses propos par des faits statistiques : données chiffrées et tableaux.

2. LES LECTURES ENVISAGÉES

BARTHOUX, Gérard, *L'école à l'épreuve des cultures*.

Cet ouvrage est écrit par un professeur agrégé de philosophie en Polynésie française. Docteur en philosophie, G. Barthoux consacre, depuis plusieurs années, son temps à étudier le rôle de l'éducation et de l'école dans les sociétés d'aujourd'hui dites multiculturelles (quatrième de couverture).

Dans son œuvre philosophique, il s'interroge sur la dangerosité de la prise en compte des particularités de chaque élève : milieu social, milieu culturel, etc. De manière plus large, il met en évidence les risques d'une éducation multiculturelle. Il reprend ainsi les arguments issus de différents domaines d'étude en faveur de ce principe, tels que l'anthropologie structuraliste de Lévi-Strauss, la psychologie ou encore la sociologie de l'éducation du sociologue P. Bourdieu, pour ensuite mieux les critiquer. De plus, le philosophe s'intéresse également aux causes de l'échec scolaire et cherche plus précisément à savoir si l'école française défavorise, ou non, les enfants appartenant à un groupe culturel différent.

À travers cette lecture, je pourrai découvrir les enjeux de la prise en compte des particularités culturelles des élèves. En effet, beaucoup de sociologues affirment que les écarts de réussite entre les élèves sont dus au milieu d'origine mais aucun, parmi ceux dont j'ai pu lire les œuvres, n'a mis en avant les avantages et les désavantages de prendre en compte ces différences. Cet ouvrage semble montrer que les inégalités de réussite ne sont pas, ou pas seulement, dues au fonctionnement de l'école telle qu'elle est développée en France. En ayant les arguments pour et ceux qui sont contre la prise en compte des particularités des élèves, je pourrai avoir du recul, mesurer mes propos et éviter ainsi d'idéaliser une école qui prendrait en compte les différences entre les enfants scolarisés.

BOUDON, Raymond, *L'inégalité des chances : la mobilité sociale dans les sociétés industrielles*.

Véritable classique de la sociologie, cet ouvrage est l'œuvre majeure de R. Boudon qui est un des plus importants sociologues français entre les XX^{e} et XXI^{e} siècles. Agrégé de philosophie, il consacra sa vie à la sociologie de telle sorte qu'il enseigna cette matière dans différentes universités et dirigea également un laboratoire de recherche sur l'analyse sociologique[4].

Ce livre porte sur la question des inégalités de réussite scolaire des enfants selon leur milieu. L'intérêt de cette étude est que l'auteur s'efforce à déconstruire les idées reçues sur les inégalités. De plus, il diffuse un regard critique sur le développement de l'institution scolaire et notamment, sur les moyens qu'elle met en œuvre pour lutter contre les inégalités entre les élèves. Pour ce faire, il s'appuie sur des études empiriques qu'il a lui-même dirigées dans plusieurs pays comme les États-Unis, la Norvège, ou l'Angleterre.

Cet ouvrage me permettra d'avoir un recul sur l'ensemble des travaux sociologiques dans la mesure où je vais pouvoir confronter deux pensées différentes puisque R. Boudon s'oppose aux sociologues marxisants tels que Bourdieu. Cette lecture me permettra, par ailleurs, d'assimiler le lien logique existant entre les inégalités scolaires et les inégalités sociales. De plus, R. Boudon semble aborder l'institution et les politiques éducatives mises en place et ceci me permettra de comprendre leur contribution, ou non, à la formation des inégalités.

[4] BASTIN Gilles, *Le Monde*, « Raymond Boudon, le théoricien de l'individualisme méthodologique », 2013 (page consultée le 10 octobre 2016), <http://www.lemonde.fr/disparitions/article/2013/04/12/la-mort-de-raymond-boudon-sociologue_3158680_3382.html>.

FELOUZIS, Georges, *Les inégalités scolaires*.

Professeur à l'université de Bordeaux, ce sociologue a effectué de nombreux travaux sur les inégalités et les comportements scolaires. Plus précisément, il a pu rédiger plus d'une trentaine d'articles portant sur la sociologie de l'école et de l'enseignement[5].

Dans cet ouvrage, G. Felouzis s'interroge sur les causes des inégalités scolaires et cherche comment lutter contre ces dernières. Il consacre alors un premier chapitre sur la définition des inégalités scolaires en distinguant celles liées à l'individu lui-même, et dans ce cas l'enfant scolarisé, de celles créées par la société et l'école. Par la suite, il présente les différents outils de mesure des inégalités scolaires pour ensuite, décrire l'évolution des inégalités en France et dans le monde entier. Dans son livre, il explique également la formation des inégalités en évoquant l'influence de la famille et celle de l'école qui peuvent être contradictoires. Par ailleurs, il évoque aussi, sous un regard critique, les politiques éducatives mises en place afin de démontrer que les inégalités sont alimentées par la société.

Le travail de G. Felouzis sur les inégalités que l'on retrouve dans le champ scolaire me permettra de compléter mes lectures. Cette étude est d'autant plus intéressante car elle balaye l'ensemble du sujet en traitant des causes des inégalités, de la formation de celles-ci et des moyens mis en place pour les atténuer. De plus, ce livre vient compléter et mettre à jour les derniers travaux sur les inégalités scolaires qui datent de P. Bourdieu. En conséquence, je pourrai m'apercevoir des évolutions et des nouveaux éléments utilisés pour expliquer les inégalités. Enfin, le sociologue s'attarde sur le lien entre les inégalités sociales et les inégalités scolaires et ceci va pouvoir alimenter mon deuxième angle d'approche portant sur l'origine sociale de l'élève scolarisé.

[5] Université de Genève, *Biographie de Georges Felouzis*, s. n. a., 2016 (page consultée le 10 octobre 2016), <https://www.unige.ch/fapse/ggape/equipe/felouzis/>.

3. BIBLIOGRAPHIE RÉCAPITULATIVE

Documents sur papier

BARTHOUX, Gérard, *L'école à l'épreuve des cultures*, Paris : PUF, coll. « Intervention philosophique », 2008, 320 p.

BEN AYED Choukri, BROCCOLICHI Sylvain, TRANCART Danièle, *Les pièges de la concurrence*, Paris : La Découverte, coll. « Cahiers libres », 2010, 312 p.

BOUDON, Raymond, *L'inégalité des chances : la mobilité sociale dans les sociétés industrielles*, Paris : Pluriel, coll. Pluriel, 2011, 352 p.

FELOUZIS, Georges, *Les inégalités scolaires*, Paris : PUF, coll. « Que sais-je ? », 2014, 128 p.

PEUGNY, Camille, *Le destin au berceau : inégalités et reproduction sociale*, Paris : Seuil, coll. « République des idées », 2013, 128 p.

Documents sur internet

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, *Code de l'éducation*, 2016 (page consultée le 21 septembre 2016), <https://www.legifrance.gouv.fr/affichcode.do?cidtexte=legitext000006071191&datetexte=20161009>.

IV. SOURCES COMPLÉMENTAIRES

Dans le cadre de mon mémoire, je pense effectuer des entretiens ou des enquêtes de terrain afin d'apporter ma touche personnelle et illustrer la partie théorique grâce à des données récoltées par moi-même. En effet, je pense que j'ai entre les mains un thème appelant ce type de démarches et ce, d'autant plus que je suis entourée de per-

sonnes issues de milieux sociaux différents fréquentant des écoles différentes. Néanmoins, vivant dans un quartier populaire, j'ai conscience que cela ne sera pas facile d'interroger des jeunes scolarisés. Il faudra alors que je sois vigilante sur deux plans. Le premier porte sur les termes utilisés dans les questions que je poserai. En effet, j'ai peur que les élèves, face à des mots complexes, pensent qu'ils sont incapables de répondre aux questions ou bien au contraire, qu'ils trouvent cela ennuyant et décident de ne pas y répondre. Le deuxième concerne la manière dont je vais me présenter auprès des élèves que je vais interroger. Il me semble plus pertinent de me présenter comme une étudiante lambda récoltant l'avis de personnes scolarisées. De cette manière, les personnes acceptant d'être interrogées ne se sentiront pas jugées et ne chercheront pas à embellir la réalité. J'aimerais également effectuer des entretiens auprès des familles puisqu'elles constituent un acteur important dans la réussite de leur enfant. Si j'en ai l'occasion, il me semble judicieux de m'entretenir avec des professeurs pour récolter leur avis sur les programmes mis en place, les aides aux devoirs, les méthodes de travail, etc. Ainsi, je pourrai obtenir des témoignages des trois acteurs principaux intervenant dans le parcours scolaire. Enfin, je compte également, si j'en ai la possibilité, écouter des conférences de presse et regarder des films en lien avec le thème de mon mémoire afin de diversifier les sources.

V. CONCLUSION

Ce sujet de mémoire m'a permis de reprendre mes notes de cours pendant le lycée afin de bénéficier d'un support et de m'en inspirer pour des pistes de réflexion futures. Mes attentes par rapport à cet exercice ne sortent pas de l'ordinaire. Néanmoins celui-ci me permettra de réaliser un devoir en ayant eu, moi-même, le choix de l'angle d'approche, de restituer de manière intelligente ce que j'aurai pu lire, d'accroître mes connaissances sur le sujet et d'intégrer les normes universitaires. Je compte également sur ce mémoire pour valoriser mon curriculum vitae et pour qu'il constitue une base de connaissances pour mon futur métier d'assistante de service social. Pour l'instant, mes recherches réalisées pour ce dossier sont bénéfiques dans la mesure où j'ai pu m'approprier certaines lectures et repérer les auteurs tels que P. Bourdieu, R. Boudon ou encore F. Dubet, qui me permettront de mener à bien ce mémoire .

Afin d'appréhender au mieux mon sujet de mémoire et de cerner l'ensemble des problématiques existantes, j'ai décidé de poursuivre mes lectures ainsi que la recherche documentaire jusqu'à la fin de l'année 2016.

Pour le mois de janvier 2017, je prévois de travailler à la problématisation de mon sujet de mémoire et d'essayer d'établir un canevas des points que j'aimerais aborder.

Ensuite, au mois de février, je débuterai mon travail sur le terrain par le biais de questionnaires ou d'entretiens, cela reste encore à définir. Par là même, j'entamerai la rédaction de mon mémoire afin d'avoir assez de temps et de ne pas être prise de court.

Il va sans dire qu'il me semble indispensable de rester en contact avec ma directrice de mémoire, tout au long de ses différentes étapes, afin d'être aiguillée et avoir un avis extérieur sur l'avancée de mon travail.